

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 7 septembre 2012

Service instructeur

Direction des Routes et des Transports
Service Administration et Finances

N° CP-2012-8-3-5

Service consulté

**POLITIQUE A08 SUBVENTIONS AUX COLLECTIVITES LOCALES
ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU TITRE DU PROGRAMME 2012 DES
CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE**

Résumé : Attribution d'une subvention de 13 000 € pour une étude visant à organiser le partage de la voirie inscrit au Contrat de Territoire de Vie du Piémont, Val d'Argent, Pays Welche.

Par délibération CG-2010-3-5-2 du 5 novembre 2010 le Conseil Général a approuvé les Contrats de Territoire de Vie du Piémont, Val d'Argent, Pays Welche, Colmar, Fecht et Ried, Thur et Doller et Région Mulhousienne.

Un crédit de 13 000 € a été inscrit lors de la DM 1 dans le cadre des programmes de subventions de la politique A784, pour une étude visant à organiser le partage de la voirie.

Il vous est proposé de :

- verser à la Communauté de Communes de la Vallée de KAYSERSBERG une subvention de 13 000 € conformément au tableau joint en annexe. La dépense sera prélevée sur le programme A784, chapitre 65, fonction 621, nature 65734 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Direction des Routes et des Transports

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 SEPTEMBRE 2012

Etudes voirie (F)
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
ETV00003	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG Etude visant à organiser le partage de la voirie sur la Vallée de KAYSERSBERG	13 000,00
Total		13 000,00